

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

ÉCOLE HABILITÉE À DÉLIVRER LE TITRE D'INGÉNIEUR. ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT.

# Sup'Biotech une école, un campus, un groupe

L'école qui se présente ici, comme toutes les écoles du Campus Technologique du Groupe IONIS qui voisinent avec elle, vit dans la proximité étroite des entreprises, du monde professionnel, de la recherche fondamentale et appliquée ainsi que dans la dimension internationale. C'est ce qui pour nous définit la modernité de l'Enseignement Supérieur. En même temps, elle bénéficie d'un environnement à double niveau qui accroît son potentiel et démultiplie ses opportunités :

- > Le Campus Technologique
- > Le Groupe IONIS

Le Campus technologique installé à Paris Sud regroupe dans une proximité géographique restreinte un ensemble de neuf écoles dédiées à des secteurs de pointe fortement marqués par l'intérêt passionné des jeunes :

- > ESME Sudria, l'école d'ingénieurs pluridisciplinaire
- > EPITA, l'école d'ingénieurs dédiée à l'intelligence informatique
- > Epitech, l'école de l'innovation et de l'expertise informatique
- > IPSA, l'école d'ingénieurs de l'air et de l'espace
- > Ionis-STM, l'école de la double compétence managériale et technologique
- > Sup'Biotech, l'école des ingénieurs en biotechnologies
- e-artsup, l'école de la création numérique
- > ETNA, l'école de la nouvelle alternance en informatique
- > SUP'Internet, l'école supérieure des métiers de l'internet

Le Groupe IONIS, leader de l'enseignement supérieur privé avec plus de 25 000 étudiants, développe sa vocation éducative autour de deux autres pôles : l'un "business" avec notamment l'ISG, l'ISEG Group, l'ISTH et l'ISEFAC, l'autre de services éducatifs à l'entreprise et à la personne avec IONIS Tutoring et IONIS Executive Learning.

En partenariat avec 300 écoles et universités dans le monde, plusieurs centaines d'entreprises, le Groupe compte près de 65 000 Anciens qui sont aujourd'hui cadres et dirigeants d'entreprises dans 135 pays. Les besoins en formation, la concurrence saine mais vigoureuse entre les institutions éducatives mondiales, font que, pour garder à l'enseignement supérieur privé français sa place dans le monde, nous investissons massivement dans la pédagogie et l'innovation. Merci d'être à nos côtés et de contribuer à cet effort en nous versant la taxe d'apprentissage.

# Taxe d'Apprentissage 2018, partenariat gagnant entre votre Entreprise et notre École



« La Taxe d'Apprentissage est un impôt obligatoire dont les entreprises ont partiellement la libre affectation. Elle participe à l'amélioration de la qualité d'études des élèves.

En 2017, elle nous a permis de renforcer notre équipe d'enseignants chercheurs, d'effectuer de nouvelles publications, d'organiser la 5<sup>e</sup> édition du forum stages-emplois, de développer de nouveaux partenariats avec des universités étrangères et de pérenniser notre stratégie de Développement durable (plan vert).

Par ailleurs, depuis la rentrée 2017, Sup'Biotech est habilitée par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé, ce qui représente une reconnaissance majeure de la valeur académique et professionnelle de notre diplôme. Pour nous permettre de renforcer le lien entre votre entreprise et

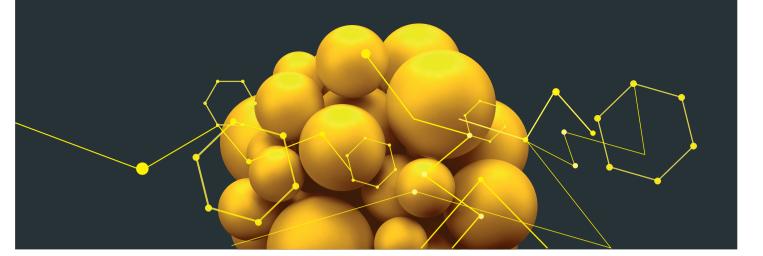
nous permettre de renforcer le lien entre votre entreprise et notre école, nous vous remercions par avance de penser à nous faire bénéficier de la Taxe d'Apprentissage 2018.

Par ce geste, vous contribuez de façon significative au développement d'une pédagogie innovante, axée sur les Projets et l'International, totalement adaptée à la demande des entreprises en Biotechnologies. »

#### Vanessa Proux Directrice Générale de Sup'Biotech

## NOS RELATIONS DE PROXIMITÉ AVEC LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Sup'Biotech entretient de nombreuses relations de proximité avec les professionnels de l'industrie des Biotechnologies et des Sciences de la Vie. Elle garantit à ses élèves un enseignement proche de la réalité des entreprises et une bonne insertion professionnelle à l'issue du diplôme : 50% des diplômés 2016 ont été embauchés avant la fin de leur stage et 90% ont trouvé leur premier emploi en moins de 6 mois. Nous continuons à déployer tous nos efforts pour créer le lien entre nos élèves et les entreprises et développons dans ce but plusieurs collaborations : conférences, projets, stages, visites de sites industriels tels que le Genopole ou Biocitech, participation à des salons professionnels (BIO, Biofit, In-Cosmetics, SIAL, POLLUTEC,...) sans compter bien sûr le grand nombre d'interventions de professionnels en activité dans le cadre de la pédagogie, notamment au cours du cycle Master. La Taxe nous permet d'organiser chaque année le SB Career Day, le forum stages-emplois de Sup'Biotech et donne aux entre-



prises l'occasion de rencontrer leurs futurs collaborateurs.

### UNE ÉVOLUTION DES PROGRAMMES EN ADÉQUATION AVEC LES AVANCÉES **TECHNOLOGIOUES**

Le monde des biotechnologies évolue sans arrêt et nous nous devons de suivre cette tendance en mettant à jour nos programmes, en nous distinguant dans l'ingénierie pédagogique et en familiarisant nos élèves aux nouvelles technologies et aux nouveaux marchés des sciences du vivant, comme celui de la médecine personnalisée, de la biologie synthétique ou encore de la valorisation industrielle des agro-ressources. L'École investit chaque année dans de nouveaux équipements pour que les élèves soient formés dans les conditions similaires aux laboratoires de recherche

Grâce notamment à la Taxe d'Apprentissage, chaque élève profite de suffisamment de matériel pour réaliser ses travaux pratiques dans les meilleures conditions.

#### UN SECTEUR ÉCONOMIQUE GLOBAL

Les biotechnologies s'inscrivant dans une dimension internationale, nous continuons à développer nos partenariats académiques, ainsi que les possibilités de stage pour nos élèves, hors de nos frontières. Les 4e et 5e années du cursus sont enseignées intégralement en anglais et les élèves doivent réaliser obligatoirement un semestre d'études à l'étranger en troisième année dans l'une de nos 55 universités partenaires.

Deux stages professionnels sur trois font l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale, tous deux dans la langue de Shakespeare. Sup'Biotech compte aujourd'hui plus de 600 élèves, avec un objectif moyen à venir de 150 élèves par promotion. En versant une partie de votre Taxe d'Apprentissage à Sup'Biotech, vous contribuez à une formation de qualité dans l'univers des biotechnologies

C'est pourquoi, nous vous remercions par avance d'indiquer Sup'Biotech dans la liste des établissements de votre choix lorsque vous remplirez le bordereau de versement de la Taxe d'ici le 1er mars 2018 ou de transmettre cette documentation au responsable de la Taxe d'Apprentissage de votre entreprise.

## Bilan des actions 2017

- > Recherche : recrutement d'un technicien pour le laboratoire LRPIA
- > Recherche : nouvelles publications pour les laboratoires de bioinformatique (BIRL), d'ingénierie de la pluripotence (CELLTECHS) et pour le Pôle de Biotechnologies en Société (PBS)
- > 5e édition du forum stages & emplois. Le SB Career Day facilite les rencontres entre professionnels et élèves & diplômés sur des projets de recrutement avec un nombre d'exposants et de visiteurs en croissance
- > Reconduction du partenariat avec l'incubateur Creative Valley
- > Nouveaux accords avec des universités étrangères (Inde, Pologne, Canada...) qui portent à plus de 50 les partenariats du réseau international
- Soutien de l'équipe iGEM IONIS avec la mise à disposition des laboratoires, de matériels et un accès à La Paillasse, laboratoire
- > Lancement d'une deuxième summer school sur le thème « Stem Cell Engineering » accueillant des étudiants étrangers pour suivre des enseignements scientifiques dispensés en anglais
- > Pérennisation de la stratégie Développement Durable (Plan Vert) :
- lancement d'un comité de pilotage
- renouvellement de la participation à la Fête de la Nature avec le soutien de la Ville de Villejuif
- · lancement d'un concours photo national sur le thème
- « La force du végétal en milieu urbain »
- > Accès au digital learning pour les élèves de 1re année et de 2<sup>e</sup> année dans les sciences de l'ingénieur

# Projets pour 2018

- > Equipement : acquisition d'une imprimante 3D pour l'atelier des projets innovants
- > Formation à la Recherche : acquisition d'un Ultra Microscope Light Sheet pour le laboratoire d'ingénierie de la pluripotence (CELLTECHS)
- > Lancement d'un laboratoire culinaire
- > Création de nouveaux postes d'enseignants chercheurs
- > Aménagement de nouvelles salles d'enseignement
- > Etendre le digital learning à la 3<sup>e</sup> année du cycle Bachelor et au cycle Master
- > Soutenir les créateurs d'entreprise, diplômés de Sup'Biotech
- > Développer les relations internationales sur les mobilités entrantes (étudiante, enseignante et administrative)
- Conclure des accords académiques internationaux pour la préparation et l'obtention de doubles diplômes durant la 5e année
- Accroître l'activité de prestations technologiques auprès des entreprises avec les laboratoires de Bioproduction et BIRL
- > Inviter des chercheurs internationaux de renommée pour des projets de recherche collaboratifs et pour des séminaires

# CALCUL ET RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage permet de financer par les entreprises les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées. Sup'Biotech est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage en Catégorie B Niveaux II et I du Hors Quota.

TAXE D'APPRENTISSAGE

0.68% de la masse salariale brute

## FRACTION RÉGIONALE POUR L'APPRENTISSAGE 51% de la TA

> à destination des Conseils Régionaux

## QUOTA D'APPRENTISSAGE 26% de la TA

> à destination des CFA et sections d'apprentissage HORS QUOTA OU BARÈME 23% de la TA

Selon la loi de finances rectificative du 9 août 2014, la répartition de la taxe d'apprentissage à verser en 2018 évolue comme suit : Taxe d'Apprentissage 2018 = 0.68% de la Masse Salariale 2017. La Taxe d'Apprentissage est dorénavant divisée en trois classes :

- 51% au titre de la Fraction Régionale pour l'Apprentissage (FRA) destinée aux conseils régionaux
- 26% au titre du Quota d'apprentissage destiné aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et sections d'apprentissage
- 23% au titre Hors Ouota ou Barème
- Catégorie A (Niveaux III IV et V) · 65% du barème
- > Catégorie B (Niveaux II et I) : **35%** du barème

La fraction appelée «Hors Quota» est fixée à 23 % du produit de la taxe. Elle est destinée aux dépenses libératoires effectuées par l'employeur par l'intermédiaire d'organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage (OCTA). Ces dépenses libératoires sont destinées à financer des formations technologiques ou professionnelles. Le taux d'affectation de la catégorie B à laquelle appartient Sup'Biotech (Diplôme de Niveau I) représente 35% de la partie Hors Quota (ou Barème).

Ainsi Sup'Biotech, habilitée en catégorie B, peut percevoir : 0.0068 x 0.23 x 0.35 de la masse salariale 2017. Le cumul des catégories A et B n'est pas possible. Le versement de la Taxe d'Apprentissage doit être effectué par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA), comme les CCI, le FAFIEC ou OCTALIA.

Vous souhaitez reverser une partie ou la totalité de la partie disponible «Hors Quota» de votre taxe d'apprentissage auprès de Sup'Biotech? Lors de votre déclaration, indiquez à votre OCTA les coordonnées exactes de l'Ecole et la somme que vous souhaitez affecter. Vous pouvez nous envoyer en parallèle le bordereau ci-joint pour le suivi de votre versement

DATE LIMITE DE VERSEMENT : 1er MARS 2018 Catégorie A Niveaux V, IV et III 65%

Établissements préparant à des diplômes de type CAP Bac Pro /Tech BTS - DUT Catégorie B Niveaux II et I

35%

Écoles
préparant
des diplômes
professionnels
BAC+3
et plus
(Licence,
Master,
Doctorat, etc.)
dont
Sup'Biotech

ATTENTION, RESPECTEZ LES RÈGLES POUR SAVOIR OÙ VA VOTRE VERSEMENT.

# BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Ce bordereau est à adresser à : Sup'Biotech - Service Relations Entreprises - 66 rue Guy Môquet 94800 Villejuif

Ce bordereau nous sera utile pour connaître exactement le montant de vos versements et vérifier qu'ils nous sont bien parvenus

Raison sociale de l'entreprise
Adresse complète
Tél Fax
Mail
Versement demandé par Mme ou M.
Montant versé au titre de la taxe d'apprentissage
Montant Hors Quota (Barème) versé au titre de la catégorie B à Sup'Biotech
Nom de l'Organisme Collecteur
Personne en charge de la T.A. dans votre entreprise
Montant versé au CFA SACEF pour l'ESME Sudria*
INIOIITATIL VEISE AU CEA SACEF POUI I ESIVIE SUUITA"

\*Sup'Biotech ne récupère pas la partie quota mais vous pouvez en faire bénéficier une autre école du Groupe IONIS, l'ESME Sudria, école d'ingénieurs pluridisciplinaire.

Contact: Frédérique Buil - 01 44 08 01 64 / 01 80 51 71 09 - relationsentreprises@supbiotech.fr

Nous vous remercions par avance de nous prévenir sitôt le versement effectué



66 rue Guy Môquet - 94800 Villejuif

# SERVICE RELATIONS ENTREPRISES 01 80 51 71 09 - 01 44 08 01 64 relationsentreprises@supbiotech.fr

#### À PROPOS DE IONIS EDUCATION GROUP

Créé en 1980 par Marc Sellam, IONIS Education Group est aujourd'hui le premier groupe de l'enseignement supérieur privé en France. Une vingtaine d'écoles et d'entités\* rassemblent dans 12 villes de France près de 25 000 étudiants en commerce, marketing et communication, gestion, finance, informatique, numérique, aéronautique, énergie, transport, biotechnologie et création... Le Groupe IONIS s'est donné pour vocation de former la Nouvelle Intelligence des Entreprises d'aujourd'hui et de demain. Une forte ouverture à l'International, une grande sensibilité à l'innovation et à l'esprit d'entreprendre, une véritable « culture de l'adaptabilité et du changement », telles sont les principales valeurs enseignées aux futurs diplômés des écoles du Groupe. Ils deviendront ainsi des acteurs-clés de l'économie de demain, rejoignant les réseaux d'Anciens de nos institutions qui, ensemble, dépassent les 65 000 membres.

\* ISG, ISG Programme Business & Management, Moda Domani Institute, ISEG Marketing & Communication School, ISTH, ICS Bégué, ISEFAC Bachelor, ISEFAC R.H., EPITA, ESME Sudria, IPSA, Epitech, Web@cadémie, Sup'Biotech, e-artsup, Ionis-STM, SUP'Internet, ISEFAC Alternance, ETNA, IONIS UP, Coding Academy, IONISx, IONIS 361

www.ionis-group.com

